

CONVENTION DE STAGE D'OBSERVATION ET DE DÉCOUVERTE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Cadre général de la convention : le lycée français de Marrakech est un établissement d'enseignement appartenant au réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger. Conformément à l'article D332-14 du code de l'éducation, « *en classe de troisième, tous les élèves accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel* ». La présente convention régit les rapports entre les différentes parties citées dans la partie 1, et a pour objet l'organisation d'un stage de découverte des métiers et de l'entreprise pour l'élève ci-dessous nommé, inscrit en classe de 3^{ème} au lycée Victor Hugo de Marrakech.

I. LES PARTIES EN PRÉSENCE

(L'entreprise doit compléter les parties en gris)

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger représentée par Monsieur Faure, Proviseur
du Lycée Victor Hugo - Route de la Targa à Marrakech - 05 24 42 45 00

L'entreprise	L'élève
Nom : _____	Nom et Prénom : _____
Adresse: _____ _____ _____	Classe : _____
Téléphone : _____	Représentant de l'élève :
Mail : _____	Nom et Prénom : _____
	Téléphone privé : _____
	Téléphone pro : _____
	Mail : _____

II. OBJECTIFS DU STAGE

- Aborder le monde du travail
- Découvrir un ou plusieurs métiers
- Appréhender l'organisation et l'environnement d'une entreprise
- Favoriser la réflexion de l'élève sur la construction de son itinéraire de formation et d'orientation

III. DUREE ET LIEU DU STAGE

Le stage comprend trois phases : la préparation, la présence en entreprise et l'exploitation.

La phase de présence en entreprise aura lieu pendant 1 semaine duau.....

L'élève sera en stage d'observation à l'adresse suivante :

Adresse complète :

Code postal

Ville :

Durant toute la durée de son stage l'élève dispose de deux interlocuteurs :

➤ **Un référent membre de l'équipe éducative du lycée :**

Nom/prénom :

Mail :@.....

➤ **Un tuteur au sein de l'entreprise qui aura une double fonction d'accueil et d'accompagnement :**

Nom/prénom : Fonction :

Téléphone : Mail :@.....

Les horaires de présence dans l'entreprise sont les suivants (horaires compris entre 8h et 18h)* :

- **lundi** de ___ h ___ à ___ h ___ et de ___ h ___ à ___ h ___
- **Mardi** de ___ h ___ à ___ h ___ et de ___ h ___ à ___ h ___
- **Mercredi** de ___ h ___ à ___ h ___ et de ___ h ___ à ___ h ___
- **Jeudi** de ___ h ___ à ___ h ___ et de ___ h ___ à ___ h ___
- **Vendredi** de ___ h ___ à ___ h ___ et de ___ h ___ à ___ h ___

*La durée journalière ne peut être supérieure à 8h. L'élève de 3e ne peut débuter son stage avant 8h le matin et terminer après 20h

IV. OBLIGATION DES PARTIES

➤ Le stagiaire reste entièrement sous statut scolaire pendant la durée du stage : il reste sous l'autorité et la responsabilité du chef d'établissement, et ne peut prétendre à aucune rémunération. Un professeur de l'équipe pédagogique rendra visite à l'élève sur son lieu de stage. L'élève est soumis également aux règles générales en vigueur dans l'entreprise

➤ L'entreprise porte à la connaissance du stagiaire son règlement intérieur et les règles de sécurité auxquelles il devra se conformer. Le chef d'entreprise peut mettre fin au stage à tout moment, après en avoir informé le référent du lycée. Le stagiaire ne doit pas être amené à utiliser des machines ou à manipuler des produits dangereux, et ne peut occuper un poste de travail seul.

➤ **En cas d'accident** survenant au stagiaire, soit dans l'entreprise, soit au cours du trajet, le chef d'entreprise s'engage à prévenir immédiatement l'établissement (**Tél. 05 24 42 45 00 – Poste 215**) et à faire parvenir les déclarations nécessaires au secrétariat du Proviseur du lycée dans les 48h.

➤ En complément à la couverture individuelle, le lycée souscrit une assurance spécifique, couvrant à la fois les risques que l'élève encourt et ceux qu'il pourrait faire encourir aux personnes et aux biens de l'entreprise qui l'accueille.

➤ Le lycée Victor Hugo s'engage à ne pas divulguer, utiliser ou archiver toutes coordonnées ou informations à caractère personnel ou professionnel issue de l'entreprise que l'élève aurait pu obtenir au cours du stage.

Date : Le Chef d'Établissement, M.Serge Faure	Date : Le Chef d'Entreprise : M. / Mme
Vu et pris connaissance Le représentant légal de l'élève, M. / Mme	Vu et pris connaissance L'élève, M. / Mme